

Déterminer un itinéraire

Je découvre et j'apprends…

1 – Une situation professionnelle :

IMPORTANT : Un conducteur qualifié doit être en capacité de localiser son point de départ et son point de destination.
Un fois ces 2 points localisés, il doit être en mesure de déterminer un itinéraire adapté à son véhicule, la marchandise transportées et à toutes les autres contraintes qui s'imposent à son opération de transport : règlementation routières, conditions météorologiques, ordres de l'exploitant, demandes de l'expéditeur ou du destinataire...

1.1 – Prendre connaissance de la situation professionnelle :

Une situation professionnelle est une opération de transport imaginée pour les besoins d'un exercice et/ou d'un apprentissage. Cette opération de transport reste virtuelle, à l'état de simple possibilité, mais, elle dispose de toutes les conditions essentielles à une possible réalisation.

EXEMPLE : Paulo et Audrey sont titulaires d'une qualification de conducteur et conductrice en transport routier de marchandises (Bac. Pro. ou CAP). Ils viennent d'être acceptés pour un emploi de dans la société « Transport du LAC » , à Chambéry (73).



1.2 – Je collecte les informations utiles à la mission :

A partir de la situation professionnelle proposée, je réponds aux questions suivantes :

- Qui est le conducteur ou la conductrice qui se voit attribuer une mission ?
- Ce conducteur ou cette conductrice est-il, ou est-elle, qualifié ?
- Quand est programmée cette mission ? Est-ce une mission à réaliser aujourd'hui ? Ou plus tard ?
- Cette mission de transport est-elle de l'ordre du transport public ? Ou du transport privé ?
- Cette mission se fait au départ de ... ? et à destination de ... ?
- Le véhicule attribué pour cette mission est un véhicule isolé ou un ensemble de véhicules ?
- Le véhicule est déjà chargé ? La marchandise doit être prise en charge à .... ?
- La marchandises à transportée est composées de ... ?

Première action à réaliser dès le début de l'exercice : Je mets en évidence les points importants à prendre en compte pour la réalisation de cet exercice. Je dois absolument prendre connaissance et mettre en évidence les points suivants :
- Le conducteur (la conductrice),
- Les caractéristiques du véhicule (ou ensemble de véhicules) confié pour cette mission,
- Le point de départ de cette mission (destinataire ou dépôt ?)
- Le point d'arrivée de cette mission (expéditeur ou dépôt ?)…



1.3 – J'identifie les contraintes de la mission :

Mon ordre de mission précise t'il des "contraintes" particulières ?

Deuxième action à réaliser dès le début de l'exercice : Je mets en évidence les points importants à prendre en compte pour la réalisation de cet exercice. Je dois absolument prendre connaissance et mettre en évidence les points suivants :
- La nature de la marchandise et ses contraintes éventuelles,
- Les horaires à marchandise et ses contraintes éventuelles,
- L'ordre de mission de l'exploitant et les éventuelles consignes ou contraintes…



1.4 – Je localise sur une carte les points de départ et d'arrivée de cette mission:

Avant de chercher à établir et déterminer un itinéraire, je localise le point de départ de cette mission de transport et le point d'arrivée de cette même mission.

Je commence cet exercice en localisant précisément le point de départ et le point d'arrivée de la mission :
- Départ : dépôt ou client " expéditeur "
- Arrivée : retour dépôt ou client " destinataire "

2 – Je détermine le ou les itinéraires :

Je trace un itinéraire qui me semble le plus judicieux dans le respect des consignes reçues.

Quelques règles essentielles à respecter :

- Ce parcours doit être le plus court possible (avec le moins de kilomètres...)
- Le parcours doit être compatible avec le véhicule et son gabarit
  (absence de limitation en hauteur, largeur, tonnage...)
- Le parcours doit être compatible avec les instructions données au conducteur (ordre de mission)
- Le parcours doit être adapté avec la marchandise (si contraintes données en ressources)
- En cas de clients multiples, le parcours doit respecter les contraintes horaires aux enlèvements et déchargements...

Je vérifie toujours à cette étape de l'exercice que l'itinéraire que je viens de tracer est compatible avec les données transmises en ressources !!!

Je peux, dans un premier temps, utiliser une carte de type nationale pour avoir un aperçu du parcours, des routes à emprunter et des étapes de ce parcours.
L'emploi d'une carte nationale est à privilégier pour des longs parcours avec de grandes distances à parcourir.
Attention l'échelle de ce type de carte ne donne que très peu de détails sur les interdictions applicables aux véhicules lourds (ex : limites de tonnages ou de gabarit). Aussi il sera nécessaire de confirmer cet itinéraire à l'aide d'une carte plus détaillée.....

3 – Je prépare un itinéraire détaillé :

3.1 – Comment détailler un itinéraire ?

Un itinéraire détaillé indique :

- *Les points de départ (D) et d'arrivée (A)*
- *Les routes à emprunter et leur numérotation (ex : D990, N6...)*
- *Les étapes de ce parcours : j'indique les principales villes et communes qui seront traversées ou à proximité immédiate de ce trajet*
- *les distances kilométriques relevée sur la carte routière.*

3.2 – Pourquoi détailler un itinéraire ?

Cet itinéraire détaillé est découpé en une succession d'étapes, du départ jusqu'à l'arrivée. Il permet de vérifier que le trajet respecte les consignes reçues.

Cette capacité à détailler un itinéraire et à le découper en étapes vous permettra de constituer un "road book" grâce auquel, vous pourrez plus facilement suivre la signalisation de direction en conduisant.

3.3 – Plus de précisions encore avec une carte régionale !

Pour être plus précis, j'utilise une carte régionale (exemple au 1/200 000e).
Sur une carte à grande échelle (régionale par exemple), se trouvent toutes les indications utiles à la circulation des véhicules de grands gabarits (indications des limites de tonnage, de hauteur…).

De plus, il est plus facile d' " apprécier " les éventuelles situations de conduite difficiles (routes étroites, routes sinueuses, altitude, traversées de grosses agglomérations…)

Rappel : une carte à grande échelle présente une petite portion de territoire avec beaucoup de détails; une carte à petite échelle présente une grande portion de territoire avec peu de détails. Avec l'exercice à réaliser, vous pourrez vous rendre compte que sur une carte plus détaillée, la nomenclature des routes peut être différente (autre numération de sections de routes départementales), de même parfois les kilométrages observés sont différents (et plus précis !)

4 – Je prends en compte des contraintes nouvelles :

Objectif de cette compétence : Un conducteur routier doit être capable de faire face à toute situation l'obligeant à modifier son parcours (accident, travaux, manifestation, déviation…).
Il doit être en capacité de rejoindre sa destination, quelques soient les obstacles !

4.1 – Je prends connaissance des nouvelles contraintes apportées à cette situation professionnelle

Exemple de contraintes apportées à cette situation professionnelle : Les conditions hivernales avec des routes ou cols fermés à la circulation.

4.2 – Je détermine un nouvel itinéraire de substitution

A l'aide de votre carte régionale, en tenant compte de ces nouvelles informations, déterminez un itinéraire de remplacement que vous détaillerez, en indiquant les routes empruntées , les différentes étapes de ce parcours, et les distances à parcourir.

4.2.1 – Déterminer et détailler un nouvel itinéraire

Être capable de lire une carte routière, c'est trouver un trajet qui contourne ces obstacles pour permettre au conducteur d'accéder à sa destination de livraison (son arrivée) et accomplir sa mission de transport !

Une fois la solution trouvée sur la carte, pour contourner les obstacles et les contraintes nouvelles, le conducteur est invité à établir un nouvel itinéraire détaillé, comme pour l'itinéraire initialement prévu.

4.2.2 – Observer l'impact de ces nouvelles contraintes sur l'itinéraire initial

Tout conducteur doit être en mesure de trouver un nouvel itinéraire adapté à son véhicule (poids et dimensions), la marchandise transportée et continuer à respecter ses obligations et contraintes de mission de transport (délais de livraison, horaires...).

4.2.3 – Proposer et justifier des aménagements de l'itinéraire

Face à de nouvelles contraintes, un conducteur qui constate que les modifications d'itinéraire risquent de nuire à sa mission doit être en capacité de proposer de nouveaux aménagements aux conditions de parcours.

5 – Recherche d'itinéraire avec internet (ou un outil numérique)

La recherche d'itinéraire sur internet est possible avec différents sites et/ou applications.

Les sites comme www.viamichelin.fr et www.mappy.fr sont parmi les plus utilisés.

L'offre Google de géolocalisation est très utilisée également mais ce n'est pas à proprement parler un site de calcul et recherche d'itinéraire.

6 – Outil numérique « de navigation « (GPS ou autre application sur téléphone)

6.1 – Les avantages du numérique

Un travail plus simple et plus rapide

Un outil utile à l'éco-conduite et la conduite rationnelle

Des informations données en temps réel

Prise en compte des contraintes nouvelles

6.2 – Inconvénients et dangers du numérique

Ces appareils, dont le format des cartes est adapté aux véhicules légers, ne tiennent que très rarement compte du gabarit, du poids et des interdictions d'accès pour les véhicules lourds.